

MGI GROUPE
COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2010

SOMMAIRE

- BILANS
- COMPTES DE RESULTAT
- METHODES COMPTABLES ET NOTES EXPLICATIVES

Méthodes comptables et notes explicatives

Annexe aux comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010

- Nature et description de l'activité

Le groupe M.G.I. propose une gamme complète de systèmes d'impressions numériques à destination des professionnels de l'imprimerie et des arts graphiques.

- Règles et méthodes comptables

Principes de consolidation

Les comptes consolidés présentés ont été préparés pour les besoins du marché Alternext de la société M.G.I.SA

Le règlement n° 1606/2002 du comité de réglementation comptable européen impose l'utilisation des normes comptables internationales IFRS dans les comptes consolidés des sociétés dont les titres sont admis sur un marché réglementé pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005.

N'étant pas soumise à cette obligation car n'étant pas cotée sur un marché réglementé M.G.I.SA a opté pour une présentation des comptes consolidés selon les principes comptables généralement admis en France et conformément au règlement CRC 99-02.

Les états financiers des Sociétés dans lesquelles M.G.I. SA exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles MGI SA n'exerce pas directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les incidences des transactions entre les Sociétés du groupe sont éliminées.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidés sont consolidées sur la base des comptes arrêtées au 31 décembre 2010 en harmonie avec les principes comptables retenus par le groupe.

Périmètre de consolidation

Les compte consolidés comprennent les sociétés suivantes :

Nom de la société	Méthode de consolidation	Intérêts (%)	Contrôle (%)	Pays d'activité
MGI. SA	Société Mère	N/A	N/A	France
MGI USA Inc	Intégration Globale	100%	100%	Etats unis
DESCARTES				
TECHNOLOGIES	Intégration Globale	99 %	99 %	France
INKJET TECHNOLOGY	Titres mis en équivalence	25 %	25 %	France
MGS SAS	Intégration proportionnelle	30%	30%	France

Conversion des états financiers et des transactions libellés en monnaie étrangère.

Les bilans des Sociétés étrangères sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice à l'exception des composantes de la situation nette, qui sont converties aux cours historiques. Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice. Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans les capitaux propres en réserve de conversion.

Les opérations en devises sont converties au taux du jour de la transaction. Les dettes et créances libellées en devises sont converties au cours en vigueur à la date d'établissement des comptes.

Les différences de change dégagées à cette occasion sont comptabilisées en compte de résultat.

Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des Sociétés consolidées et la quote-part du Groupe dans leur actif net réestimé à sa juste valeur et mis en harmonie avec les principes comptables du groupe à la date des prises de participation.

Les écarts d'acquisition ont été totalement amortis au 31 décembre 2004.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les logiciels acquis sont amortis sur le mode linéaire sur 1 an.

Les brevets sont amortis sur le mode linéaire sur 5 ans.

Frais de recherche et développement

L'ensemble des frais de recherche et de développement engagé par les Sociétés du groupe est intégralement comptabilisé en charges au titre de chaque exercice.

Seul le coût de développement du prototype d'une famille de machine est activé et amorti sur 6 ans.

Pour ces prototypes les critères suivants ont été remplis :

- Evaluation des avantages économiques futurs
- Coûts nettement individualisés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparations sont constatés en charge dans l'exercice.

Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

Constructions :	linéaire sur 15 ans
Matériel informatique :	linéaire sur 2 à 5 ans.
Matériel de bureau :	linéaire sur 5 ans.
Mobilier :	linéaire sur 5 ans.
Agencements, installations :	linéaire sur 10 ans.
Matériel destiné à la recherche :	linéaire sur 5 ans.
Matériel de transport :	linéaire sur 2 à 5ans.

Les immobilisations dont le groupe dispose au travers de contrats de crédit-bail sont comptabilisées comme des acquisitions en pleine propriété. Ces immobilisations sont amorties selon la méthode décrite ci-dessus et la dette correspondante figure au passif.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont représentatives de dépôts et de cautionnements, comptabilisées à leur valeur historique.

Stocks

Les stocks sont constitués à la fois de stations d'impression numériques, de consommables et de produits en cours de réalisation.

Les encours de production et les produits finis sont valorisés au coût de production qui comprend les consommations de matières premières, les coûts de main d'œuvre et les coûts de sous-traitance.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont valorisés au prix d'achat moyen pondéré.

La provision pour dépréciation des stocks est évaluée à 60 % de la valeur des machines obsolètes.

Clients et comptes rattachés

La Société commercialise ses services auprès d'une clientèle composée pour l'essentiel de professionnels de l'imprimerie, reprographie et grands comptes. La société évalue périodiquement le risque crédit et la situation financière de ses clients et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables. Le montant de ces pertes est resté dans les limites anticipées par la Direction..

De plus pour chaque nouveau client et pour son chiffre d'affaires consommables une demande d'agrément crédit plafonnée à 16 000 € est présentée à notre compagnie d'assurance.

Trésorerie

La société possède des comptes libellés en devises (US dollars). Il est procédé à leur conversion au taux de clôture de l'exercice.

Les écarts de change (produits ou charges) sont constatés en résultat de l'exercice.

Les excédents de trésorerie sont réinvestis en valeurs mobilières de placement (VMP).

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé des éléments suivants :

- Ventes de matériel (stations d'impression numérique)
- Prestations de services (maintenance, formation...)
- Ventes de marchandises (consommables, matériel informatique)

Le chiffre d'affaires issu de la vente de matériels et de marchandises est reconnu à la livraison.

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance et du SAV est reconnu prorata temporis sur la durée du contrat. Ce principe entraîne la constatation de produits constatés d'avance pour la partie de la facturation relative à la période postérieure à la date de clôture.

Le chiffre d'affaires issu des autres prestations de services (formation) est reconnu lors de la délivrance du service correspondant.

Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe.

Impôt sur les sociétés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires existant entre le résultat retraité pour être mis en harmonie avec les principes comptables du groupe et le résultat fiscal de chaque entité consolidée.

L'impôt différé est calculé au taux en vigueur à la fin de l'exercice.

Avantages au personnel

Conformément aux dispositions de la loi française, la Société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

L'évaluation de la provision pour indemnité de départ à la retraite a été déterminée suivant un calcul actuariel à partir des éléments suivants : âge de départ à la retraite, probabilité de départ avant la retraite, hypothèse de mortalité, taux de progression des salaires jusqu'au départ à la retraite et taux d'actualisation financière.

Les engagements en matière de retraite sont comptabilisés en charge, leur montant au 31 décembre 2010 est de 71 849 €.

M.G.I.SA n'est pas concerné par d'autres avantages au personnel à l'exception du droit à la formation, dont le montant a été considéré comme non significatif.

Information sectorielle

La nature de l'activité du groupe M.G.I.SA permet de définir les secteurs suivants :

- le premier niveau d'information sectoriel est organisé par secteur géographique sur la base de la localisation de ses clients.
- le second niveau d'information sectoriel est organisé par secteur d'activité : imprimantes, consommables et divers

KE

		au 31 décembre					
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	
Ecart d'acquisitions net							
Immobilisations incorporelles nettes	198	125	28	21	34	65	
Immobilisations corporelles nettes	8 682	6 260	4 374	2 679	1 585	1 271	
Immobilisations financières nettes	133	108	67	48	47	77	
Total de l'actif immobilisé	9 013	6 493	4 469	2 748	1 666	1 413	
Stocks en cours	7 526	5 543	4 640	3 358	2 886	2 630	
Clients et comptes rattachés	3 960	5 550	3 564	2 018	1 777	1 100	
Autres créances	1 690	1 114	581	1 276	1 034	667	
Impôts différés actifs	410	366	371	367	369	326	
Disponibilités	4 786	4 124	6 120	6 156	5 509	493	
Total de l'actif circulant	18 372	16 697	15 276	13 175	11 575	5 216	
Charges constatées d'avance	140	153	138	223	104	112	
Ecart de conversion actif	-	-	-	-	-	-	
TOTAL DE L'ACTIF	27 525	23 343	19 883	16 146	13 345	6 741	

		au 31 décembre					
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	
Capital	4 692	4 516	4 391	4 391	4 391	2 578	
Primes d'émission	6 287	6 480	5 862	5 862	5 862	2 191	
Réserves consolidées	7 907	5 372	2 532	146	1 225	1 894	
Réserves de conversion	197	5	71	33	9	48	
Résultat de l'exercice	2 885	2 536	2 852	2 417	1 497	746	
Total capitaux propres du groupe	21 968	18 899	15 708	12 783	10 534	3 669	
Capitaux minoritaires hors groupe	1						
Avances conditionnées OSEO	250	450	350				
Provisions pour risques et charges	72	58	40	81	78		
Emprunts et dettes financières	1 148	990	49	108	417	1 003	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 313	1 893	2 973	2 375	1 560	1 164	
Dettes sociales et fiscales	842	834	531	441	420	375	
Autres dettes	787	19	39	183	182	411	
Total des dettes	5 090	3 736	3 592	3 107	2 579	2 953	
Produits constatés d'avance	143	200	193	175	154	119	
Ecart de conversion passif	1						
TOTAL DU PASSIF	27 525	23 343	19 883	16 146	13 345	6 741	

	2010	2009	retraité du CIR 2008	2008	2007	2006	2005
Chiffres d'affaires	19 077	17 161	15 555	15 555	13 512	10 309	8 172
Autres produits d'exploitation	5 161	3 263	3 709	2 880	1 621	970	679
Produits d'exploitation	24 238	20 424	19 264	18 435	15 133	11 279	8 851
Achats et variation de stocks	10 362	8 013	7 289	7 289	5 573	4 377	3 252
Autres charges externes	4 843	4 356	3 458	3 458	2 650	2 040	1 838
Impôts et taxes	334	300	292	292	270	241	177
Charges de personnel	4 252	3 748	3 555	3 555	3 224	2 823	2 505
Dotations aux amortissements	900	757	832	832	457	477	368
Dotations aux provisions	143	35	49	49	379	85	205
Autres charges	32	10	1	1	158	2	5
Charges d'exploitation	20 866	17 219	16 476	16 476	12 711	10 045	8 350
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 372	3 205	3 788	2 959	2 422	1 234	501
Produits financiers	426	582	459	459	340	94	115
Charges financières	350	455	409	409	309	229	74
RESULTAT FINANCIER	76	127	50	50	31	135	41
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	3 448	3 332	3 838	3 009	2 453	1 099	542
RESULTAT EXCEPTIONNEL	6	6	55	55	57	29	19
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES AVANT IMPOT	3 442	3 326	3 783	2 954	2 396	1 128	523
Impôts société	- 607	- 784	- 938	- 938	- 313	-	-
Crédit d'impôt	6	-	3	832	336	326	173
Impôt différé	44	6	4	4	2	43	50
Impôts sur les sociétés	- 557	- 790	- 931	- 102	- 21	- 369	- 223
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition							
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	2 885	2 536	2 852	2 852	2 417	1 497	746

changement de méthode concernant la comptabilisation du Crédit Impôt Recherche voir note n°16

M.G.I

**S.A Au Capital de 4 691 984€
161, avenue de Verdun
94 204 IVRY-SUR-SEINE**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 Décembre 2010

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- Le contrôle des comptes consolidés de la Société **MGI SA**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La justification de nos appréciations.
- La vérification spécifique prévue par la Loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.
Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et information figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes consolidés pris dans leur ensemble, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

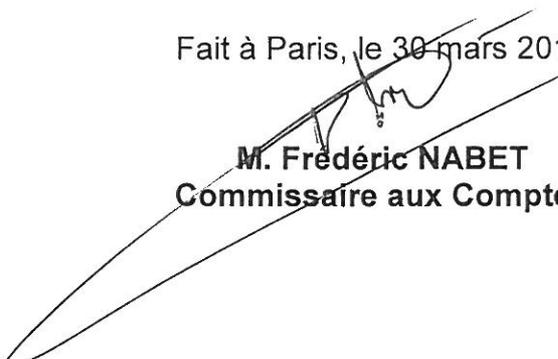
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, à la vérification spécifique prévues par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 30 mars 2011



M. Frédéric NABET
Commissaire aux Comptes